Comptabilité publique

Initiation à la comptabilité et à la finance hospitalières

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | CPTG-6819166 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 375 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Définir les grands principes de la finance et de la comptabilité hospitalières
- Identifier le fonctionnement des comptes, recettes et dépenses
- Gérer les insuffisances de crédits

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 75%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Aucun

Public concerné

Directeurs et responsables d'établissements, chefs de service, agents responsables de l'établissement ou du suivi d'un budget et de la comptabilité

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Cerner les notions de finances et de comptabilité hospitalières

Respecter les règles des dépenses et recettes publiques

- Les grands principes budgétaires et comptables
- Les acteurs : ordonnateur et comptable
- Les notions fondamentales de patrimoine et de bilan
- Les charges et les produits
- Les notions de compte et de compte de résultat
- La nomenclature M21
- Les documents comptables

EXERCICE PRATIQUE
Imputation des opérations comptables sur un document comptable

Définir le fonctionnement des comptes

- Les charges à répartir et les recettes à affecter
- Les définitions, détails des différents comptes et écritures d'application
- Les écritures spécifiques : budgets annexes, immobilisations, stocks, provisions
- Les amortissements
- Les subventions

EXERCICE PRATIQUE
Construction d'un tableau d'amortissement

2e jour

Mesurer les dépenses et les recettes : construire un EPRD

- Évaluer les dépenses hospitalières : personnel, médicales, hôtelières
- Les principales dépenses de fonctionnement et d'investissement
- Les recettes hospitalières
- La T2A
- Les modalités de recouvrement
- L'optimisation des ressources par pôle

EXERCICE PRATIQUE
Construction d'un compte de résultat prévisionnel

Faire face aux situations de crédits insuffisants

- Les ajustements de dépenses et les décisions modificatives
- La mise en place d'un tableau de bord de suivi des dépenses : le choix d'indicateurs pertinents de mesure
- La régulation budgétaire dans les services
- La mise en place du contrôle de gestion

EXERCICE PRATIQUE
Construction d'un tableau de bord de suivi des dépenses

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.